

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

<b>Pays :</b> Côte d'Ivoire	
<b>TITRE DU PROJET :</b> « YPS <sup>1</sup> en pratique » : Auto-analyse et renforcement du leadership des jeunes dans la prévention de la violence politique en Côte d'Ivoire.	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :</b> 00119197	
<b>Modalité de financement du PBF:</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires):</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :</b> Interpeace (ONG internationale) <b>Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :</b> Indigo-Côte d'Ivoire (CI) (ONG locale)	
<b>Date approximative de démarrage du projet<sup>2</sup>:</b> 11 décembre 2019 <b>Durée du projet en mois :</b> <sup>3</sup> 18 mois + 3 mois = 21mois (jusqu'au 11 septembre 2021) <b>Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet :</b> Communes abidjanaises de Yopougon et d'Abobo	
<b>Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:</b> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input checked="" type="checkbox"/> <b>Initiative de promotion des jeunes</b> <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
<b>Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :</b> <b>Interpeace: \$ 509.467</b> <b>Total PBF : \$ 509.467</b> <i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>	

<sup>1</sup> « Youth Peace and Security » (jeunes, paix et sécurité)

<sup>2</sup> Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

<sup>3</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

**Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : -**

**PBF 1<sup>ère</sup> tranche (35%):**  
Interpeace : \$178 313,18

**PBF 2<sup>ème</sup> tranche\* (35%):**  
Interpeace : \$178 313,18

**PBF 3<sup>ème</sup> tranche\* (30%):**  
Interpeace : \$152 839,87

**Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :**

Dans le contexte électoral de 2020 en Côte d'Ivoire, il est urgent de prendre des mesures de prévention de la violence politique, les risques de confrontation électorale étant réels et assez élevés localement. Au regard du risque de manipulation de la jeunesse en ce sens, et de l'agenda « Jeunes, Paix et Sécurité (YPS) », le projet cible des jeunes leaders, garçons et filles, pouvant contribuer et menant déjà des efforts préventifs dans deux communes urbaines d'Abidjan. Le projet est innovant en ce qu'il approche les jeunes non pas comme bénéficiaires ou simples « participants », mais comme leaders d'initiatives de prévention de la violence politique. Ces derniers seront renforcés dans leurs capacités à accompagner d'autres jeunes de leurs quartiers ainsi que les décideurs politiques, en matière de (participation des jeunes à la) prévention de la violence politique, catalysant ainsi davantage d'actions contribuant à la réalisation de l'approche et des objectifs de l'agenda YPS. Par ailleurs, le portage des résultats du projet, en termes d'analyses et d'expérience-pilote, auprès des acteurs de consolidation de la paix, permettront de nourrir les autres actions YPS en cours, y compris celles du PBF. Le caractère novateur (prendre et renforcer les jeunes en position de décideurs), le groupe- et les zones-cibles (jeunes de communes urbaines potentiellement violentes, notamment lors des élections) et le contexte volatile (élections 2020) du projet expose la mise en œuvre à un risque moyen. Les trois résultats à atteindre sont : la capacité de jeunes leaders à mener eux-mêmes une analyse critique de la participation de la jeunesse à la violence politique et à sa prévention (R1), l'amélioration des initiatives pour qu'elles soient plus stratégiques, inclusives, synergiques et impactantes (R2), la capacité des jeunes leaders et les décideurs politiques nationaux et internationaux à optimiser l'implication de la jeunesse ainsi que leur collaboration sur les questions YPS (R3).

**Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.**

Les paramètres du projet sont d'abord l'aboutissement du travail mené par Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire (CI), avec les jeunes, sur les dynamiques de violence impliquant les jeunes dans l'espace urbain depuis 2014. Interpeace et Indigo CI ont mené différents processus de consultations avec les jeunes d'Abidjan, surtout dans des communes d'Abobo et de Yopougon, notamment à travers l'étude de cas « Parole aux jeunes ! », 2017, qui a contribué à l'étude globale YPS (« Les Absents de la Paix » ou « The Missing Peace »). Cette étude a notamment démontré le besoin exprimé par les jeunes Ivoiriens de devenir de réels porteurs d'initiatives de paix, et non seulement les destinataires. Par la suite, c'est en étroite collaboration avec Indigo CI, et en consultant le Secrétariat du PBF en Côte d'Ivoire, ainsi que ses actuels bénéficiaires (ICTJ, Care International, UNICEF), qu'Interpeace a conçu, formulé et revu le présent projet. Par ailleurs, la présente proposition complète a été soumise en août 2019 au « Project Appraisal Committee » de GYPI pour feedback et amélioration.

<p><b>Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>4</sup> : _2_</b>  <b>Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 30,36% soit 154.689 \$</b></p>	
<p><b>Degré de risque du projet<sup>5</sup> : _1_</b></p>	
<p><b>Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>6</sup>) : 2.3</b></p> <p>Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : -  Le cas échéant, <b>Objectif de Développement Durable</b> auquel le projet contribue : 16  Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue :</p>	
<p><b>Type de demande :</b></p> <p>Nouveau projet <input type="checkbox"/>  Révision de projet <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><b>Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :</b></p> <p><b>Extension de la durée :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : 3 mois  <b>Changement de résultat / sujet :</b> <input type="checkbox"/> (jusqu'au 11 septembre 2021)  <b>Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :</b> <input type="checkbox"/>  <b>Budget PBF supplémentaire :</b> <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :  <b>USD XXXXX</b></p> <p><b>Brève justification de la révision :</b>  La présente demande porte sur une <b>extension de trois mois</b> du projet, repoussant la date de fin du projet du 10 juin 2021 au 10 septembre 2021. Cette extension permettrait d'une part de <b>compenser un retard pris dans la mise en œuvre du projet</b>, lié en majeure partie à la disponibilité parfois limitée des jeunes impliqués dans le projet et leur niveau de connaissances et de compétences inférieur à ce qui avait été envisagé, à la suspension des activités de formation sur le terrain lors des élections présidentielles, et à la pandémie de COVID-19 qui a demandé l'adaptation voire le dédoublement de certaines activités impliquant de grands groupes de participants afin d'éviter des rassemblements trop importants. Ces trois mois supplémentaires sont d'une part nécessaires à la finalisation des activités et l'atteinte des résultats attendus, à savoir: l'amélioration des initiatives pour qu'elles soient</p>

<sup>4</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

<sup>5</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>6</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

plus stratégiques, inclusives, synergiques et impactantes (R2), la capacité des jeunes leaders et les décideurs politiques nationaux et internationaux à optimiser l'implication de la jeunesse ainsi que leur collaboration sur les questions YPS (R3). Le résultat 1, la capacité de jeunes leaders à mener eux-mêmes une analyse critique de la participation de la jeunesse à la violence politique et à sa prévention, est quant à lui déjà atteint. D'autre part, ces trois mois supplémentaires permettront de positionner le projet à un nouveau niveau stratégique en créant des synergies et générant un effet multiplicateur avec un projet de prévention des violences électorales mis en œuvre par Interpeace dans les mêmes zones d'intervention avec le financement de l'Union européenne.

### **Atteinte des résultats attendus**

Le projet « YPS en pratique » est pilote dans son approche car il place les **jeunes leaders** dans une **position de conducteur**. Il  **transpose l'approche participative et inclusive utilisée par Interpeace et Indigo CI** dans leurs projets de consolidation de la paix et leurs compétences aux jeunes leaders accompagnés dans le projet. Afin de véritablement mettre les jeunes au centre, le projet insiste pour **les laisser appliquer eux même les enseignements reçus lors des formations** données par Indigo CI.

Ainsi, après avoir été formé à la RAP, 40 jeunes (sur 35 initialement prévus) ont mené eux-mêmes une RAP et analysé les facteurs d'engagement dans la violence politique et les leviers de prévention. Ils ont ensuite transposé les aspects de la RAP au sein de leurs propres initiatives. Le Résultat 1 du projet, ainsi que tous ses produits et activités, ont donc été obtenus.

Les jeunes leaders ont ensuite été renforcés dans leurs compétences de gestion de projet par Indigo et entre pairs. Ce renforcement de capacité a informé la création d'un plan d'action par initiative et d'actions communautaires, menées de manière synergique entre initiatives. L'initiative YIPE (Yopougon) a créé une cellule de vérification des fake news. L'association des jeunes filles d'Agbekoi (Abobo), avec la coopération de Tchélé Woyé (Yopougon), va engager des jeunes filles du quartier pour les amener à prendre conscience de leur légitimité à avoir un rôle dans les questions de paix et de sécurité. Les associations de Belleville et de Bocabo (Abobo) vont tenter de résoudre les conflits intergénérationnels dans leurs quartiers en mettant en place un cadre de collaboration réunissant anciens et jeunes. L'association de Doukouré (Yopougon) va instaurer des dialogues réguliers entre deux quartiers rivaux afin de diminuer les tensions impactant la cohésion sociale. **La mise en œuvre de ces actions communautaires par les initiatives constitue la phase pratique qui suit les formations en gestion de projet. Elle permet aussi d'appliquer les enseignements reçus lors de la mise en œuvre de la RAP** (cartographie inclusive des parties prenantes, facilitation de dialogues inclusifs et participatifs pour cerner les problèmes et les pistes de solutions, analyse contextualisée des dynamiques de conflits dans les quartiers, prise en compte des différents mondes de jeunes – groupes socio-économiques). Les initiatives sont par ailleurs soutenues,

techniquement et financièrement par le **MÉcanisme PARTICIPATIF-pilote de Soutien technique et financier (MEPAS)**. Ce MEPAS est constitué de 2 représentants de chaque initiative. Un groupe du MEPAS s'occupe du **soutien personnel, technique et financier aux initiatives** qui mettent en œuvre des actions communautaires. Un autre groupe du MEPAS s'occupe de booster la **communication** des initiatives. **Les actions communautaires ont commencé en mars et doivent se poursuivre jusqu'à fin mai.** Les cinq citées plus haut ont terminé leur cartographie et commencé leurs activités. Deux autres initiatives démarreront prochainement leurs actions communautaires (Tchéké Woyé et Femme progrès).

Dans l'éventualité où le projet se terminerait au 10 juin, la mise en œuvre de ces actions communautaires serait précipitée et elles n'auraient pas le temps de provoquer l'impact transformationnel recherché au sein des communautés (résolution du conflit intergénérationnel pour les initiatives de Bocabo et Belleville, résolution du conflit inter-quartier pour celle de Doukouré, opérationnalisation de la cellule anti-fausses nouvelles pour YIPE, engagement des jeunes filles dans la prévention des violences politiques et les questions de paix et de sécurité pour celle d'Agbekoi et Tchéké Woyé), d'identifier des bonnes pratiques ou d'apprendre des défis rencontrés. Pour que l'apprentissage soit complet, il faut également **réserver une période au sein de cet exercice pratique afin d'évaluer les performances de jeunes leaders, identifier les bonnes pratiques à répliquer et les écueils à éviter dans leurs futurs projets, pour en améliorer l'impact et la stratégie.** Ils doivent en outre avoir des **sessions d'analyse des changements observés dans leurs communautés répondant à leurs indicateurs**, afin **d'évaluer si leurs actions ont réellement impacté positivement la cohésion sociale et réduit les violences**. **De plus, les projets doivent être institutionnalisés et de pérenniser ce MEPAS au-delà de la vie du projet**, afin qu'il continue à épauler d'autres initiatives à Abobo et Yopougon, et serve d'interface avec les décideurs et bailleurs. Forts de leur formation avec Indigo CI, les jeunes du MEPAS pourront promouvoir la notion d'engagement citoyen et l'approche Interpeace-Indigo CI au sein de ces quartiers dans la mise en œuvre de projet de peacebuilding, subventionnés ou non par des bailleurs. Pour que cette institutionnalisation et pérennisation fonctionne, il faut **réserver un temps suite à la fin des actions communautaires, pour évaluer le travail du MEPAS, analyse ses forces, ses faiblesses et ses points d'amélioration.** Ce temps d'analyse était initialement prévu au sein de l'activité au sein de l'activité 2.2.4 dans son volet accompagnement. Elle sera finalement attachée à l'activité 2.1.6 pour plus de cohérence. Le retard qu'a subi le projet a donc impacté la tenue de cette analyse, prévue à la fin de la mise en œuvre des actions communautaires subventionnées et accompagnées par le MEPAS.

L'extension permettra ainsi d'obtenir complètement le Résultat 2, et ses produits en menant les activités 2.1.4 Suivi des changements et impacts des actions communautaires par les jeunes ; et Activité 2.1.6 Atelier

intercommunal de partage d'expériences et bonnes pratiques suite à la mise en œuvre de ces actions communautaires.

Enfin, une partie importante du projet vise au **rapprochement des jeunes et des décideurs**, et au **plaidoyer** auprès des décideurs par les jeunes, sur l'utilisation de **l'approche YPS en pratique** – telle que mise en œuvre par le projet. **Ce plaidoyer ne peut pas se faire si la phase pratique des actions communautaires et de l'accompagnement du MEPAS n'a pas fait l'objet d'une évaluation interne par les jeunes**, car ils constituent des éléments centraux de l'approche YPS en pratique. Une fois libérés de la mise en œuvre de leurs actions communautaires, les jeunes auront plus de temps à consacrer à ce plaidoyer et ce rapprochement avec les décideurs. L'extension permettra ainsi d'obtenir le Résultat 3 et ses produits en poursuivant la campagne de communication ; en rédigeant et diffusant le livre blanc auprès de jeunes leaders, décideurs, OSC et partenaires techniques et financiers ; mais surtout en créant un pont et un début de coopération entre jeunes leaders et décideurs à travers plusieurs actions d'engagement et de plaidoyer.

### **Synergies avec le projet de prévention des violences politiques financé par l'UE**

En plus de finaliser les activités et permettre la manifestation des changements attendus, l'extension de trois mois permettra de favoriser des synergies entre le projet « *YPS en pratique* » et le projet « *Prévention de la violence politique et renforcement de la gouvernance démocratique par la médiation collaborative et citoyenne dans trois zones à risque en Côte d'Ivoire (PRECIS)* ». Ce projet, initié après le lancement de « YPS en pratique » et financé par l'Union européenne jusqu'en janvier 2022, vise à renforcer la gouvernance démocratique par la mise en place d'un modèle collaboratif de prévention et de gestion de la violence politique et électorale, qui valorise la participation, la responsabilisation et la médiation citoyennes avant, pendant et après les élections présidentielles de 2020. Il se déroule dans trois zones identifiées parmi les plus exposées à la violence politique : le District d'Abidjan (à Abobo et Yopougon), le District des Montagnes et la Vallée du Bandama.

Des séances de partages d'expérience ont déjà été initiées au cours des mois passés pour permettre une capitalisation des résultats des recherches menées par les équipes des deux projets à Abidjan. Dans les mois à venir, nous souhaiterions **pousser cette synergie** en favorisant 1) **l'intégration des jeunes des initiatives du projet « YPS en pratique » aux cadres de collaboration** du projet PRECIS à Yopougon et Abobo ; et 2) la portée des **activités de plaidoyer et de communication** pour une prévention plus inclusive et collaboratives des risques de violences politiques et électorales en Côte d'Ivoire. Ces échanges inter-projets donneront aux jeunes du projet YPS un **accès privilégié aux autorités locales** des membres des cadres de collaboration (participant ainsi au résultat 2) ainsi qu'une **visibilité amplifiée de leurs initiatives** au sein de leurs communautés et auprès des acteurs

nationaux (résultat 3). L'extension permettra ainsi de mener des actions de prévention, de communication et de plaidoyer communes pour les deux projets et de favoriser un effet catalyseur de leurs résultats.

Le **niveau de décaissement** du projet au **rapport financier de l'année 1** était de **46,81 %**. Nous n'aurons donc aucune difficulté à soutenir les coûts engendrés par une extension de 3 mois, faisant passer ce projet de 18 à 21 mois. La dernière tranche sera mobilisée à la fin du mois de mai 2021, afin de permettre l'achèvement du projet dans de bonnes conditions.

*NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en **MODE RÉVISION**. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

**SIGNATURES DU PROJET :**

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>7</sup></b></p> <p>Nom du représentant Signature</p> <p align="center"></p> <p>Simon Gimson Vice-President/Chief Operating Officer</p> <p>Nom de l'agence : Interpeace</p> <p>Date et visa : 28/04/2021</p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p>Nom : <b>Guy-Hervé PILLAH</b></p> <p>Signature : </p> <p>Titre : <b>Directeur de la Protection de la Jeunesse</b></p> <p>Date et visa : <b>19 MAI 2021</b></p>
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p>Nom : </p> <p>Signature : </p> <p> Bureau du Coordonnateur Résident Av. Marchand, Dakar, Sénégal / Côte d'Ivoire</p> <p>Date et visa : 28/04/2021</p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>Nom du représentant : </p> <p>Signature : </p> <p>pour Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date &amp; visa : 2 juin 2021</p>

<sup>7</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.



## I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet.

### *Compétition politique violente et manipulation des identités*

Le retour au multipartisme en Côte d'Ivoire au début des années quatre-vingt s'est fait sous la pression de la rue et dans l'impréparation des acteurs. Dans l'urgence, peu des nouveaux partis politiques étaient dotés de projets de société et de programmes de gouvernements pensés. Les bases d'une compétition électorale juste et transparente n'ont presque jamais pu être discutées de façon consensuelle. Dans ce contexte, un marketing politique particulièrement violent, manipulateur des identités, de leurs fragilités ou de leurs peurs a été développé par les différents entrepreneurs politiques, contribuant au réchauffement du climat sociopolitique. C'est dans ce contexte que, en dehors de l'échéance de 1990, tous les scrutins ont été émaillés de contestations violentes du processus et de ses résultats<sup>8</sup>. Le coût de ces épisodes de violence, en termes de biens matériels et de vies humaines, n'a cessé de croître<sup>9</sup>. Le District d'Abidjan fait partie des zones de concentration et d'exacerbation de cette violence<sup>10</sup>.

### *Mobilisation violente des jeunes*

Ce marketing des identités a fortement investi le champ de la jeunesse, cette dernière étant démarchée et mobilisée pour devenir un acteur clé de la production de la violence dans les périodes électorales. Ainsi, de façon récurrente, il est évoqué la responsabilité des jeunes, surtout des jeunes hommes, dans la perpétration desdites violences. Pour la Commission nationale d'enquête (CNE), « pendant dix ans, et plus particulièrement pendant la période post-électorale [de 2010], la jeunesse a été instrumentalisée comme bras exécuteur de la violence politique par les leaders politiques et les acteurs communautaires. La jeunesse a été armée pour faire la guerre car, galvanisée par des discours d'appel à la haine et à la vengeance<sup>11</sup>. » Si la référence au statut de « jeune » est constante, pour désigner les auteurs de violence politique, **la nature réelle de la responsabilité des jeunes, tout comme les mécanismes et déterminants qui portent leur dite instrumentalisation, sont faiblement documentés**<sup>12</sup>. Par ailleurs, la prévention de l'implication de la jeunesse dans la production de la violence demeure le maillon faible des politiques de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. La responsabilité des filles dans la production de la violence est encore moins documentée ; la jeune fille est davantage évoquée comme victime de violences basées sur le genre. La présente action visera ainsi, dans un premier temps et avec les jeunes, à mieux **comprendre la participation des jeunes à la violence politique**, tout en dépassant le discours « globalisant » sur la jeunesse en **différenciant les « mondes » de jeunes**, entre les jeunes violents (jeunes dits « microbes » opérant en bandes organisées ; certains ex-combattants ; certains syndicats étudiants), les jeunes qui ont pu être violents mais qui ne le sont plus (par exemple des ex-combattants ou des ex- « microbes » réintégrés) ; les jeunes non-violents et les « faiseurs de paix », en faisant aussi **l'analyse de la participation des jeunes à la prévention de la violence**. Chemin faisant et à travers le deuxième volet du projet également (voir ci-dessous),

<sup>8</sup> Les consultations nationales effectuées par la CDVR fixent l'essentiel de la commission de ces violences politiques dans l'intervalle de 1990 à 2011.

<sup>9</sup> AKINDÈS, Francis. « La Côte d'Ivoire depuis 1993 : la réinvention risquée d'une nation », in Akindès (F.), dir., Côte d'Ivoire : la réinvention de soi dans la violence, Dakar, CODESRIA, 2011, 256 p., chapitre 1 (p.3-38)

<sup>10</sup> CDVR, « rapport final », décembre 2014

<sup>11</sup> CNE, Rapport d'enquête sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire survenues dans la période du 31 octobre 2010 au 15 mai 2011, juillet 2012

<sup>12</sup> Parmi les exceptions : « Rapport de consultations des jeunes pour la prévention de leur participation aux violence politiques », ICTJ, Mars 2019 et « Paroles aux jeunes ! », Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace, 2017 et « Obstacles à la cohésion sociale et dynamiques de violence impliquant les jeunes dans l'espace urbain », Indigo Côte d'Ivoire et Interpeace, 2015

l'action permettra aux jeunes de se distancier – et distancier les autres jeunes - des discours manipulateurs des identités et des peurs dont ils ont été la cible et souvent hérité de leurs aînés.

### ***La faiblesse profonde de l'engagement citoyen et l'exclusion des jeunes des prises de décisions***

Il n'existe pour ainsi dire pas de culture de l'engagement citoyen en Côte d'Ivoire ; lié à cela, la **faiblesse de la participation (pacifique) des citoyens à la vie politique** constitue un facteur aggravant du conflit socio-politique : la participation des Ivoiriens à la politique semble souvent se limiter à l'expression violente des frustrations des différents groupes sociaux. C'est d'autant plus le cas pour la jeunesse que celle-ci est par ailleurs confrontée à une sorte d'**infantilisation par leurs aînés sociaux** et par conséquent, **l'exclusion des sphères de prise de décision socio-politiques**. Cette exclusion est double pour les jeunes filles au regard des relations de genre, qui les excluent bien souvent de la scène sociopolitique. Tout cela contribue à la frustration des jeunes dans leur quête de valorisation, et conduit certains jeunes à la marge de la société, avec le risque de s'intégrer dans des groupes violents<sup>13</sup>. C'est pourquoi l'action vise aussi, dans ses deuxième et troisième volets, à **soutenir et valoriser le leadership des jeunes, filles et garçons**, dans la vie socio-politique ivoirienne et plus particulièrement **la prévention de la violence politique**, à travers d'une part, le renforcement quantitatif et qualitatif des actions des jeunes contribuant à cet objectif, et d'autre part, la promotion et la mise en relation des initiatives de jeunes auprès des décideurs politiques et des autres acteurs de consolidation de la paix, afin de promouvoir le rôle et la participation des jeunes hommes et femmes sur les questions de paix et sécurité.

Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies

Le projet contribue à la réalisation de **l'Axe stratégique 1 du Plan National de Développement (PND) 2016-2020** du gouvernement ivoirien, qui vise notamment à renforcer la paix et cohésion sociale, ainsi que la culture démocratique. Le projet s'inscrit aussi dans l'Axe prioritaire 1 du **Programme d'Appui à la consolidation de la paix (PaCoP)** du gouvernement ivoirien, des Nations Unies et de leurs partenaires, consacré à la cohésion sociale et la réconciliation nationale. Le projet contribue également à la réflexion sur, et à la mise en pratique des **Résolutions 2250, 2419 et 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (NU)** sur la participation des jeunes et des femmes dans les initiatives de paix et de sécurité, en analysant et en **renforçant la participation des jeunes (notamment des jeunes filles) dans la prévention de la violence politique** en Côte d'Ivoire. Ainsi le projet contribue-t-il également au Plan d'Action National d'action pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du gouvernement.

Au regard du groupe cible du projet et de l'approche sociale ou « soft » de la paix et de la sécurité qui le caractérise, le présent projet a déjà été discuté avec le **Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique**, en vue de le consulter et l'engager sur les objectifs poursuivis. Cet engagement en amont, et durant tout le projet, associé au **portage politique des résultats du projet avec et par les jeunes**, facilitera l'appropriation nationale du processus et de ses résultats par le gouvernement ainsi que les jeunes, contribuant ainsi à leur durabilité à travers, nous le souhaitons, des actions de suivi.

La présente action s'inscrit dans la continuité de plusieurs projets d'Interpeace et Indigo CI sur les **différentes formes de violence des jeunes et leur prévention** ainsi que sur les questions de « **jeunes, paix sécurité (YPS)**. Notamment, nous avons contribué à la recherche globale YPS « Les Absents de la Paix », commanditée par le SG des NU suite à la Résolution 2250, à travers la

---

<sup>13</sup> « Au-delà de l'idéologie et de l'appât du gain », Indigo Côte d'Ivoire, IMRAP et Interpeace, 2016

conduite d'une étude de cas YPS sur la Côte d'Ivoire, en 2017. Le présent projet va permettre de « tester » les recommandations de ces rapports YPS, tout en capitalisant sur nos expériences avec les jeunes d'Abobo et Yopougon. Les enseignements ou recommandations telles que la mise en connexion de **différents milieux de jeunes** ; le besoin d'**associer les aînés** aux initiatives des jeunes (rapports YPS) ; la nécessité de cibler des jeunes issus de **groupes informels voire violents**, dans les initiatives de prévention ; le besoin de **faciliter la participation des filles** à travers des cadres et un encadrement exclusivement féminin - mais aussi de progressivement dépasser la non-mixité (projets d'Interpeace, Care et ICTJ), seront appliquées et analysées dans le présent projet.

b) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
<p>“Supporting Youth Participation in Preventing the Repetition of Mass Atrocities in Côte d'Ivoire”</p> <p>Chef de file : <b>ICTJ</b></p> <p>Durée : 18 mois</p>	<p>PBF</p> <p>Contribution du PBF : 385'000 USD</p> <p>(budget total du projet : un peu plus de 400 000 USD)</p>	<p><b>-Auto-analyse</b> des jeunes de leurs situations, besoins et attentes (en vue de formuler des propositions et demandes aux autorités)</p> <p><b>-Renforcement</b> de la participation des jeunes dans les actions de prévention (de la résurgence) des conflits et de la violence électorale.</p> <p><b>-Plaidoyer</b> et dialogue avec les autorités locales et nationales.</p>	<p><b>Différences communes avec les 4 projets ci-mentionnés :</b></p> <p>Le projet d'Interpeace et d'Indigo CI engage et renforce les jeunes (potentiels) <b>leaders/porteurs d'initiatives de prévention de la violence politique</b>, plutôt qu'en tant que bénéficiaires d'initiatives et/ou acteurs violents. Lié à cela, les actions de renforcement porteront non pas sur la gestion-prévention de conflits ou le civisme (cf. Care et UNICEF), mais sur les <b>aptitudes techniques</b> des jeunes à <b>(mieux) mener des actions</b> dans ce sens, capitalisant sur <b>LEURS connaissances et expériences déjà existantes en prévention</b> de conflits et de la violence.</p> <p>Avec l'appui de l'équipe du projet, ce renforcement des capacités des jeunes reposera, particulièrement sur le « <b>peer-to peer support</b> » entre les jeunes ; ainsi que le <b>Mentorship communautaire</b>.</p>
<p>« Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire (MOJEC) »</p> <p>Chef de file :</p>	<p>PBF</p> <p>Budget: 1'100'000 USD</p>	<p><b>-Suivi</b> des actions politiques des acteurs et formations politiques par les jeunes.</p> <p><b>-Plateformes</b> d'expression des jeunes et de dialogue avec la classe politique, en vue de prévenir l'engagement des jeunes dans la violence politique.</p>	<p>Capitalisant sur nos années de travail avec les gangs de jeunes, le présent projet va notamment cibler des jeunes leaders issus de <b>quartiers reculés et/ou</b> menant des initiatives au sein de <b>groupes informels</b>, comme discuté avec Care et ICTJ (qui engagent surtout des jeunes déjà constitués/organisés formellement, peu enclins à la violence politique). Parmi eux, l'action tentera de cibler des <b>jeunes anciennement violents, réintégrés</b> (voir partie II.d. sur les cibles), capitalisant sur nos années de travail de réintégration sociocommunautaire de jeunes dits microbes (membres de gangs) à Abidjan.</p>

<p><b>Care International</b></p> <p>Durée : 18 mois</p>		<p><b>-Promotion</b> de la redevabilité des acteurs politiques en vue de la mobilisation constructive et l'engagement civique des jeunes.</p>	<p>Dans le présent projet, les initiatives portées par les groupes de jeunes leaders pourront bénéficier de <b>soutien financier et technique</b>. Ce mécanisme de soutien sera établi <b>et géré avec et par les jeunes</b> leaders eux-mêmes.</p> <p><u>Différences avec les projets ICTJ &amp; Care spécifiquement</u></p>
<p>« Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Nord, le Sud, le Centre et le Centre Ouest et l'Ouest de la Côte d'Ivoire »</p> <p>Chef de file : <b>UNICEF</b></p> <p>Durée : 36 mois</p>	<p>PBF</p> <p>Contribution du PBF : 3,750,000 USD</p> <p>(Budget Total : 7,650,000 USD)</p> <p>(dont, pour UNICEF : 1,850,000 USD)</p>	<p><b>-Soutien</b> à l'engagement des jeunes : voix des jeunes</p> <p><b>-Formation</b> civique et insertion socio-professionnelle.</p> <p><b>-Promotion</b> de « life skills »</p> <p><b>-Mise en place</b> de jeunes relais communautaires capables de diminuer les tensions locales.</p> <p><b>-18 radios</b> communautaires véhiculant des messages de paix.</p> <p><b>-Activités</b> Génératrices de Revenus (AGRs) pour détourner les jeunes à risque de la violence.</p>	<p>Si Care et ICTJ ont analysé certaines dynamiques de mobilisation des jeunes dans la violence politiques, le présent projet complètera ces recherches en étant mené <b>par les jeunes eux-mêmes</b> ; à travers une méthodologie dite <b>d'analyse systémique</b> ; et en apportant, aussi, une analyse des <b>leviers de prévention</b> de la participation des jeunes à la violence.</p> <p>Si le <b>plaidoyer</b> mené avec les jeunes du projet <b>ICTJ</b> porte sur les problèmes qui contribuent à la violence des jeunes ; et le plaidoyer mené dans le projet de <b>Care</b> vise à réduire les actions de mobilisation négative des jeunes par les leaders politiques, l'objet du plaidoyer des jeunes du projet d'Interpeace et d'Indigo CI porte sur <b>l'importance et les méthodes de participation des jeunes</b> sur les questions de YPS (cf UNSCR 2250).</p> <p><u>Différences avec les projets d'UNICEF spécifiquement</u></p> <p>Dans le projet d'Interpeace et d'Indigo CI, il s'agira de tester une approche d'accompagnement d'un nombre restreint de groupes de jeunes (déjà existants) qui mèneront des <b>initiatives de prévention de la violence politique</b>, complétant ainsi les actions civiques et citoyennes mises en œuvre avec UNICEF notamment.</p>
<p>« Consolidation de la paix et prise en charge de la jeunesse la plus vulnérable de Cote d'Ivoire''.</p> <p>Chef de file : <b>UNICEF</b></p> <p>Durée : 30 mois</p>	<p>Union Européenne</p> <p>(Budget : 4millions d'Euros)</p>	<p><b>-Formation</b> civique et insertion socio-professionnelle d'adolescents et jeunes vulnérables</p> <p><b>-Promotion</b> des « life skills », y compris l'engagement civique des jeunes</p>	<p><b>Synergies possibles avec ces 4 projets :</b></p> <p>-Ces 4 projets allant plutôt se succéder que se superposer dans le temps, il est envisagé d'<b>impliquer des jeunes ciblés par ces 4 projets</b> à Abobo et Yopougon dans le projet d'Interpeace et d'Indigo CI.</p> <p><b>-Utilisation de U-report</b> (outil d'UNICEF) pour accroître la portée/l'échantillon de personnes consultées dans la RAP.</p>

## II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre

a) Tout au long du projet, les capacités de 35 jeunes porteurs d'initiatives de prévention de la violence politique seront renforcées, pour les transformer en **leaders (plus) autonomes, stratégiques, efficaces et critiques**, y compris dans les initiatives YPS des décideurs politiques et auprès d'autres jeunes. Dans cette optique, le premier Résultat (R1) vise à équiper ces 35 jeunes avec des **méthodes et outils d'analyse critique, et participative**, afin **d'analyser la participation de la jeunesse à la violence politique, mais aussi à sa prévention**. Cette analyse, menée par les jeunes, permettra de répondre au manque de documentation (endogène) et donc de compréhension des dynamiques d'engagement des jeunes dans la violence politique par le haut, mais aussi des dynamiques d'engagement des jeunes comme citoyens actifs, acteurs de paix – à la fois peu connues et restant à promouvoir et démultiplier. Sur la base des conclusions de cette recherche, le Résultat 2 (R2), plus opérationnel, vise à rendre les **initiatives** en prévention de la violence politique des jeunes ciblées (en moyenne 7 initiatives/groupes, dans lesquels auront été identifiés les 35 jeunes ciblés) **plus stratégiques, inclusives, synergiques et impactantes**. Ce résultat vient ainsi contribuer au renforcement de la participation et du leadership des jeunes, comme citoyens actifs dans la vie politique de leur société et notamment, la prévention de la violence. Après auto-évaluation critique de leurs initiatives existantes par les 35 jeunes leaders, ces derniers seront accompagnés vers le renforcement de leurs actions, y compris en matière de suivi-évaluation. La mise en place d'un **MEcanisme PArticipatif-pilote de Soutien technique et financier (MEPAS)**, **avec et par les jeunes**, permettra par ailleurs de renforcer les capacités des jeunes à lever des fonds, mais aussi à comprendre les logiques de fonctionnement des bailleurs, en se « mettant à leur place » pour ainsi dire. Enfin, pour renforcer/élargir le potentiel d'impact des 35 jeunes ciblés, et ainsi faciliter l'effet catalyseur et démultiplicateur du projet, ils seront amenés à appuyer deux initiatives de groupes de jeunes « extérieurs » au projet, y compris par l'octroi d'un soutien financier via le MEPAS. Au final, R1 et R2 **renforceront la résilience des jeunes** (les 35 jeunes femmes et hommes leaders ciblés, les autres jeunes leaders qu'ils appuient, et les jeunes qu'ils ciblent dans leurs initiatives) **à l'instrumentalisation et à la violence politique, notamment électorale**. Dans le Résultat 3 (R3) et tout au long du projet, il sera question de porter la voix des jeunes et même **créer le lien entre les (expériences des) jeunes et les décideurs politiques et d'autres acteurs de consolidation de la paix**. La collaboration entre les jeunes leaders et ces acteurs sera déjà facilitée par le projet grâce à leur mise en dialogue et travail conjoint au sein du « Groupe d'appui au projet » (GAP), sorte de comité de pilotage, mené notamment par le Ministère de la promotion de la Jeunesse. Enfin, en fin de projet, les analyses et les bonnes pratiques des R1 et R2 seront consolidées et partagées à travers un Livre blanc réalisé avec les jeunes leaders, qui permettra de nourrir et guider les réflexions, analyses et politiques des acteurs nationaux et internationaux de consolidation de la paix en ce qui concerne mise en pratique de l'agenda YPS.

### b) Théorie du changement pour le projet

**SI** des jeunes femmes et jeunes hommes leaders, issus de différents milieux, sont accompagnés et renforcés dans leurs capacités d'analyse, de leadership, d'actions en synergie, d'évaluation et de plaidoyer en matière de prévention de la violence politique,

**Et SI** des ponts sont créés entre les jeunes et les décideurs politiques,

**ALORS** les jeunes pourront s'impliquer de manière (plus) pertinente, stratégique et efficace dans la prévention de la violence politique **ET** les décideurs politiques valoriseront et privilégieront leur participation sur les questions de paix et de sécurité,

**PARCE QUE** la compréhension des risques et processus de mobilisation des jeunes dans la violence politique aura été approfondie avec les jeunes ; que des leviers de renforcement de la résilience des jeunes à la violence auront été identifiés et testés par les jeunes leaders ; et que ces

derniers auront été capables de porter les résultats de ces analyses et actions eux-mêmes auprès des acteurs politiques concernés.

**Concernant les jeunes** ciblés par le projet, le changement global attendu est l'amélioration et l'accroissement de leur implication comme leaders d'actions de prévention de la violence politique. De manière plus détaillée, cet objectif se manifeste à travers deux types de changement attendu. 1) Au niveau individuel : Les jeunes leaders vont mener plus efficacement leurs actions de prévention de la violence politique grâce à leurs **capacités renforcées**. Premièrement, le fait de former et amener les jeunes leaders à conduire une Recherche-Action Participative (RAP) sur la participation (ou sa prévention) des jeunes à la violence politique leur fournira les résultats nécessaires pour adapter leurs propres initiatives de prévention de la violence politique, et les outillera avec une méthode et un cadre d'analyse leur permettant de poursuivre leurs analyses du phénomène au-delà du présent projet (P1.3). Deuxièmement, leurs capacités de leadership d'initiatives seront renforcées, sur les thématiques requises (en fonction des besoins des jeunes). Cela passera par le coaching (notamment de « mentors communautaires »), la formation et le partage d'expériences entre pairs, la « formation » par des personnes ressources locales ou encore l'équipe du projet. Les capacités de leadership de projets des jeunes seront encore renforcées à travers le « MEPAS » (P2.2), qui leur donnera l'opportunité de se mettre à la place des bailleurs, mais aussi de « coach » d'autres jeunes leaders, en appuyant financièrement et techniquement différentes initiatives de jeunes. Ils seront amenés à prendre la responsabilité de sélectionner, appuyer et évaluer les initiatives de paix de différents groupes de jeunes, parmi leurs pairs. 2) Au niveau structurel : Le projet va promouvoir le développement de synergies entre a) des jeunes leaders issus de différents milieux ou « mondes » (*voir partie II. d. sur les cibles*) (P2.2), comme recommandé par l'étude de cas YPS en Côte d'Ivoire, mais aussi b) entre les jeunes des deux sexes. Cela réduira les écarts et renforcera **la cohésion entre les jeunes**, et leur fera expérimenter la valeur ajoutée de la collaboration entre initiatives, son potentiel d'impact supplémentaire et les effets de la complémentarité. Enfin, les jeunes ciblés seront encouragés à – et pourront devenir de véritables « **messagers** » de l'agenda YPS, mettant à disposition leur expérience et expertise **auprès d'autres jeunes (P3.1) et des décideurs politiques (P3.2 et P3.3)**, promouvant ainsi une meilleure implication/leadership des jeunes dans les initiatives de prévention de la violence politique (R3).

**Concernant les décideurs politiques et acteurs de consolidation de la paix** nationaux et internationaux, ils seront mieux outillés pour **comprendre la valeur ajoutée des initiatives des jeunes pour la paix et la sécurité, et lié à cela, de la collaboration** avec les jeunes dans leurs propres initiatives, et **ils sauront mieux comment réaliser et promouvoir cette participation des jeunes**. Cela passera d'abord par les échanges réguliers entre les jeunes et les acteurs-clés ciblés à Abidjan, au sein du Groupe d'appui au projet (GAP) ; puis, en fin de projet, par la promotion d'un Livre blanc qui présentera les conditions nécessaires et les méthodes d'implication des jeunes sur les questions de prévention de la violence politique, telles que « testées » dans le présent projet. En plus des membres du GAP, seront ciblés d'autres acteurs clé de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, mais aussi à New York et à Bruxelles ou Genève, lors de rencontres à coûts réduits prévues en fin de projet, avec quelques représentants des jeunes leaders.

**La théorie du changement de ce pilote se fonde sur les deux hypothèses suivantes** : i) Les jeunes leaders ciblés ont une véritable volonté d'apprendre et de contribuer à des changements positifs, pendant et après le projet, et parviennent à développer les capacités nécessaires pour renforcer leurs analyses et initiatives YPS et à influencer le Politique. ii) Les acteurs de consolidation de la paix et notamment, les décideurs politiques sont ouverts à prendre en compte la voix des jeunes en vue de renforcer l'efficacité et l'impact de leurs initiatives qui concernent la jeunesse, la paix et la sécurité.

### c) Cadre des résultats du projet (voir Annexe B, ci-jointe)

d) Au niveau du **ciblage géographique**, ce sont les communes abidjanaises de Yopougon et d'Abobo qui sont visées par le présent projet. Ces deux communes urbaines, chacune de plus d'un million d'habitants, comportent des classes sociales variées, y compris très défavorisées, et surtout, sont touchées par la violence juvénile, criminelle comme politique. Bien qu'adjacentes, les deux communes sont par ailleurs connues pour les **tensions socio-politiques** qui les opposent, comme l'a illustré la crise post-électorale de 2011. Le projet permettra de créer des ponts entre les jeunes de ces communes dans un contexte électoral tendu et potentiellement violent. A noter qu'Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire opèrent **dans les deux communes depuis 2014** dans le cadre de différents projets. La connaissance approfondie des acteurs influents (y compris dans les milieux violents et parmi les jeunes) et des enjeux de terrain ; et les liens de confiance qui ont pu être créés avec les acteurs-clés de certains quartiers, faciliteront l'atteinte des objectifs du présent projet dans le contexte actuel.

Au niveau du **ciblage des bénéficiaires**, plusieurs critères détermineront la sélection des 25 à 35 jeunes leaders-cibles directes du projet. Ils seront d'abord sélectionnés en fonction de leurs **initiatives de prévention de la violence politique existantes et donc du groupe** avec lequel ils mettent cela en œuvre. Ces derniers seront identifiés à travers une cartographie des initiatives de prévention de la violence dans les zones ciblées. Environ 7 initiatives/groupes seront retenus (afin d'assurer la capacité d'accompagnement par l'équipe du projet), selon les critères de sélection suivant : un fort potentiel d'impact, la neutralité politique et la représentation des deux sexes au sein des groupes. Dans chaque groupe, on ciblera en moyenne 5 jeunes leaders, selon les critères individuels suivants : un **leadership avéré ou potentiel, une réelle volonté d'apprendre et de collaborer avec les « autres »** - jeunes issus d'autres milieux et acteurs politiques. Une attention particulière sera aussi accordée aux **dimensions genre et âge** : on vise à ce qu'au moins 30% des leaders sélectionnés soient des filles, et 30% encore, des jeunes de moins de 25 ans. Pour renforcer l'inclusivité et la représentativité des jeunes leaders choisis, ces derniers seront issus, autant que possible, de milieux variés (socioéconomiques, ethniques et/ou quartiers d'origine), tout en privilégiant les jeunes issus de milieux socialement défavorisés, afin de leur donner une voix. On essaiera aussi de varier les « mondes de jeunes » (jeunesses politiques, groupes religieux, étudiants, jeunes déscolarisés, jeunes activistes, ex-porteurs de violence (ex-combattants, ex-« microbes »), bloggers, jeunes sans emplois, etc.), tout en privilégiant les groupes de jeunes informels, moins « connectés » avec les sphères d'influence et moins ciblés par les autres ONGs, généralement. Dans la perspective de renforcer l'appropriation locale du processus et de valoriser l'expertise communautaire, **7 personnes-ressources issues des communautés des jeunes ciblés**, que l'on appellera « **mentors communautaires** », seront sélectionnées au début du projet pour accompagner les jeunes leaders à travers le processus. Au-delà d'une expérience d'encadrement des jeunes et si possible, de la conduite d'initiatives citoyennes, on identifiera des individus respectés dans leurs communautés et sensibles aux actions de consolidation de la paix. On sélectionnera au moins 2 femmes et si possible, 2 personnes disposant d'une expertise en communication/utilisation des réseaux sociaux, pour appuyer les jeunes lors des campagnes de communication (P3.1). Dans le cadre de la RAP sur la participation des jeunes à la violence politique (P1.3), **200 jeunes seront consultés** par les 35 jeunes leaders et bénéficieront d'une réflexion sur la participation des jeunes à la violence politique. Ces jeunes seront choisis en fonction des critères de représentativité et d'inclusivité (30% de filles ; 30% de moins de 25 ans ; issus d'au moins 5 milieux ou « mondes » différents). Le deuxième groupe principal de bénéficiaires sont les **décideurs politiques/acteurs pertinents** dans le domaine de la consolidation de la paix. Parmi eux, les acteurs identifiés pour participer au GAP seront sélectionnés i) en fonction de leur intérêt à collaborer plus efficacement et profondément avec les jeunes et ii) en fonction de leur influence au sein de leurs structures respectives et/ou sur les questions de « YPS ».

Les **bénéficiaires indirects** du projet sont les autres jeunes leaders « extérieurs » au projet (une dizaine), dont les initiatives seront appuyées par les 35 jeunes-ciblés ; les jeunes et autres populations touchées par les initiatives de prévention de la violence politique des jeunes leaders (300 à 1000 personnes) ; les personnes touchées par la campagne de communication (au moins 5000 personnes) et potentiellement, les personnes touchées par les initiatives des décideurs politiques et acteurs de consolidation de la paix ciblés, pendant et après le projet.

Planification des Activités (A) par Résultats	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim. 5	Trim 6
<b>Résultat 1</b>						
A1.1.1 Identification des initiatives de jeunes et acteurs						
A1.2.1 Sélection des 7 mentors						
A1.2.2 Sélection de 7 initiatives de jeunes						
A1.3.1 Formation des jeunes leaders en RAP						
A1.3.2 Consultation de plus de 200 jeunes						
A1.3.3 Atelier d'analyse systémique						
A1.3.4 Atelier de restitution de l'analyse						
<b>Résultat 2</b>						
A2.1.1 Renforcement capacités d'évaluation						
A2.1.2 Elaboration plans d'amélioration projets						
A2.1.3 Séances de coaching-mentorship						
A2.1.4 Dispositif de suivi des initiatives						
A2.1.5 « Peer-to-peer » renforcement capacités						
A2.1.6 Atelier de partage d'expériences jeunes						
A2.2.1 Conception d'actions en synergie						
A2.2.2 Renforcement capacités financières						
A2.2.3 Mise en place Comité de gestion/accompagnement						
A2.2.4 Demandes et octroi subventions						
<b>Résultat 3</b>						
A3.1.1 Réalisation de capsules vidéo et photos						
A3.1.2 Diffusion sur réseaux sociaux						
A3.1.3 Emissions sur media traditionnels						
A3.2.1 Préparation du contenu du Livre blanc						
A3.2.2 Rédaction participative du Livre blanc						
A3.2.3 Publication du Livre blanc						
A3.3.1 Préparation de la stratégie d'engagement						
A3.3.2 Actions d'engagement des acteurs clés						
A3.3.3 Evènements publics médiatisés						

**Chronogramme actualisé pour la fin du projet :**



Activités prévues	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout
2.1.6 atelier intercommunal de <b>partage d'expériences et bonnes pratiques</b> entre les 7 groupes de jeunes leaders porteurs d'initiatives						
2.2.4 Demandes, octroi, gestion et accompagnement de <b>subventions</b> pour les initiatives sélectionnés par le Comité de gestion et d'accompagnement avec pour objectif la création de synergie entre les différentes initiatives						
3.1.1 Réalisation, par les jeunes, de <b>capsules vidéos et photos</b> sur leurs initiatives et impacts en matière de prévention de la violence.						
3.1.2 Diffusion sur les <b>réseaux sociaux</b> des supports audiovisuels documentant les initiatives menées par les jeunes et les impacts obtenus						
3.1.3 Participation d'au moins 7 jeunes acteurs du projet à des <b>émissions des media classiques</b> (au moins 3 émissions radio ou télé, avec des groupes de jeunes issus de différents « mondes »).						
3.2.1 Atelier d'analyse-bilan- <b>préparation</b> du contenu du « <b>Livre blanc</b> » conjointes avec les 35 jeunes leaders, dont 30% de filles au moins, avec les mentors						
3.2.2 <b>Rédaction</b> participative du <b>Livre blanc</b> par l'équipe d'Indigo et 7 jeunes (1/groupe), dont 30% de filles au moins						
3.2.3 Publication du Livre blanc (200x15p)						
3.3.1 atelier de préparation de la <b>stratégie d'engagement</b> des acteurs nationaux ou internationaux de consolidation de la paix avec les jeunes ciblés						
3.3.2 Actions <b>d'engagement</b> des acteurs nationaux ou internationaux de consolidation de la paix sur les résultats des analyses et initiatives des jeunes, avec les jeunes						
3.3.3 3 Evènements publics médiatisés de <b>présentation du Livre Blanc</b> sur « YPS en pratique » à <b>Abidjan, à Bruxelles et à New York.</b>						
<b>Suivre les changements chez les jeunes</b>						

Activités prévues	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout
Documenter le changement dans la communauté						
Suivre les changements chez les décideurs						
Evaluation et Audit						

Les mesures prises pour assurer la **cohérence de l'approche** de mise en œuvre sont les suivantes :

i) Les jeunes ciblés directement par le projet seront les mêmes 25 à 35 jeunes femmes et hommes durant tout le projet. L'objectif de cette mesure est un renforcement durable de leurs capacités diverses, en vue de les former plus efficacement en tant que leaders d'initiatives de paix. ii) Le fait de rendre un group ciblé de décideurs politiques partie prenante dès le début du projet, renforce l'objectif d'appropriation locale et de pérennisation du projet visés en R3. iii) Le chronogramme du projet permet aux différentes activités de s'appuyer les unes sur les autres, afin d'assurer la logique du projet. C'est ainsi que R2 s'appuie sur les résultats et les capacités d'analyse renforcées dans R1, et que R3 porte et communique sur les résultats de R1 et R2.

### III. Gestion du projet et coordination (4 pages maximum)

a) Interpeace est le bénéficiaire direct du soutien du PBF et donc le chef de file. Indigo Côte d'Ivoire est son partenaire local de mise en œuvre. Interpeace et Indigo CI travaillent depuis 2012 sur la consolidation de la paix en combinant l'approche confirmée d'Interpeace et les connaissances et l'ancrage local, ainsi que la légitimité d'Indigo CI en Côte d'Ivoire.

Organisa- tion bénéficiaire	Budget total dans l'année précé- dante	Sources principales du budget	Emplace- ment des bureaux dans le pays	Nombre de personn el existant	Experts techniques existants pertinents au projet
Interpeace (Chef de file)	USD 36 137 235	UE,, UNICEF, JICA, Suisse, Pays-Bas, Suède	Abidjan	11 à Abidjan	Consolidation de la paix, Track 6 (gestion d'espace politique), Recherche Action Participative, Gestion de projet
Indigo Côte d'Ivoire (partenaire de mise en œuvre)	EUR 468 598  (CFA 307 380 364)	UE, UNICEF, JICA, France, Tetra Tec	Abidjan, Guiglo, Daloa, Bouaké	Au moins 25, dont 10 à Abidjan	Cohésion sociale, dialogue et action collective, production audio-visuelle, analyse de conflit, jeunes à risques

b) Interpeace porte la responsabilité de l'efficacité et de l'effectivité de la **mise en œuvre du projet** envers le PBF. **Indigo-Côte d'Ivoire** jouera, accompagné par Interpeace, le rôle central dans sa gestion et sa mise en œuvre à travers son équipe programmatique. Cette équipe est composée du

Coordinateur, assisté par son Adjoint, en charge de la direction stratégique ; de 1 Chercheur/facilitateur communautaire en charge des activités sur le terrain et assisté par 2 Chercheurs-assistants communautaires et 2 stagiaires. Cette équipe réduite sera encadrée sur le terrain par le Chargé de projet, agissant aussi comme Chercheur Principal. Le Chercheur audiovisuel du projet va non seulement documenter le processus à travers ses images, mais aussi et surtout former les jeunes à l'utilisation de l'outil audiovisuel. Cette équipe mènera notamment le processus d'engagement des jeunes et des mentors ; de facilitation des séances de dialogue, de formation et de réflexion ; l'accompagnement des jeunes dans leurs initiatives et le MEPAS ; et l'accompagnement des jeunes dans l'engagement des acteurs politiques nationaux. **Interpeace**, à travers son « Senior Programme Manager » et son Chargé d'appui au Programme, jouera pour sa part un rôle d'appui stratégique et technique au processus du projet. Il y contribue notamment avec son expérience sur le changement social, des outils innovants, sa poursuite de l'agenda global YPS, la publication des résultats du projet, la coordination avec le Secrétariat du PBF à Abidjan ainsi que le Suivi-évaluation ultime du projet. La gestion de l'espace politique et le portage des résultats au niveau international seront appuyés par le Responsable des Programmes pour l'Afrique de l'Ouest d'Interpeace. Le Chargé des ressources humaines, l'Assistant administratif et le logisticien de Interpeace assurent les conditions matérielles de la mise en œuvre des activités. **Sur le plan financier**, le Senior Programme Manager assurera la redevabilité pour la conformité contractuelle et le rapportage. La gestion et le suivi quotidien de l'initiative se fait d'une manière conjointe, en lien étroit avec la Responsable administration-finances d'Indigo Côte d'Ivoire et son Assistant, et avec l'appui du Responsable administration-finances du Bureau Abidjan d'Interpeace et son Assistant. Une telle approche permet de renforcer la capacité institutionnelle d'Indigo CI, contribuant ainsi à la durabilité du partenaire local. Dans un climat de confiance entre les deux organisations, Interpeace a développé un ensemble de procédures et contrôles financiers rigoureux pour rendre la gestion efficace et précise. Cela comprend entre autres l'évaluation mensuelle des activités par rapport aux dépenses et la consolidation bancaire et l'analyse du bilan. De plus, « Mazars Group » réalise des audits institutionnels annuels des comptes et opérations du siège et du bureau d'Interpeace à Abidjan, ainsi que d'Indigo Côte d'Ivoire. *Informations sur les postes financés par le projet et pourcentages : voir IV.*

Concernant la **coordination avec les autres initiatives sur les jeunes et la consolidation de la paix**, elle sera assurée par les Chargés de programmes d'Interpeace et d'Indigo CI, y compris à travers la participation au mécanisme de coordination du Secrétariat du PBF à Abidjan, qui réunit aussi bien les agences des NU que les ministères concernés par les questions de jeunes, paix et sécurité, ainsi que les ONG bénéficiaires du PBF (comme discuté avec le Secrétariat du PBF à Abidjan).

c) Le risque pour la mise en œuvre du projet en général est moyen, car l'approche vise à transférer de la responsabilité aux jeunes, ce qui nécessite plus d'autonomie par les jeunes et moins de contrôle direct par Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire. Néanmoins, les risques seront évalués et les stratégies de mitigations seront identifiées lors des réunions de coordination.

Risques	Proba bilité	Impact	Stratégie de mitigation
<b><i>PROPRES AU PROJET</i></b>			
<b>Tensions</b> dans les communautés d'Abobo et Yopougon ou <b>sabotage</b> du processus générés par le mécontentement des initiatives et jeunes non sélectionnés	Faible	Haut	Etablir des critères objectifs, clairs et impartiaux pour permettre à l'équipe de projet d'être le moins subjectif possible dans la sélection des initiatives. Communication transparente avec les initiatives non-sélectionnées.

<b>Crise du volontariat</b> : faible présence et engagement citoyen des jeunes et mentors dû à la non-rémunération de leur participation	Moyen	Moyen	Sensibiliser les jeunes à l'engagement citoyen en leur montrant l'intérêt du projet quant à l'engagement des jeunes dans le pays. Travailler avec moins de jeunes si besoin.
<b>Non-pérennisation</b> de l'engagement des jeunes	Moyen	Haut	Travailler à engager la communauté à valoriser l'engagement et les initiatives des jeunes. Créer des conditions pour un échange continu entre les jeunes. Renforcer leurs capacités de mobilisation des ressources existantes.
<b>EXTERNES AU PROJET</b>			
<b>Récupération politique</b> : détournement des actions du projet à des fins politique voir de campagne électorale (élections Octobre 2020)	Moyen	Haut	Définir dès le début des règles claires et demander des engagements écrits aux initiatives et différents mentors ; retrait du processus en cas de soupçon avéré d'activité partisane au moyen du projet.
<b>Contribution à la violence</b> : Vus les profils divers des jeunes (leaders politiques, anciens membres de gangs etc.) et la période électorale présidentielle, certains jeunes peuvent être tentés de contribuer à la violence politique soit par participation directe soit par incitation	Haut	Haut	Travailler de sorte à amener les jeunes à être des artisans de paix et ne pas se laisser entraîner dans la violence - entre autres par un accompagnement rapproché des jeunes à risques ( <i>ne pas nuire</i> ).

**d)** Au total, le budget dédié au **suivi et à l'évaluation (S&E)** représente environ **5% du budget total**. Il comprend d'abord **1)** un système d'**évaluation évolutive** (anglais : developmental evaluation) comme décrit par Michel Quin Patton (Developmental Evaluation, 2011) et autres. L'objectif d'une évaluation évolutive est de faire émerger un modèle d'intervention innovant, qui n'est pas connu au début du processus et qui sert comme base pour une réplique ou expansion du projet par la suite. Cette approche est particulièrement adaptée quand la théorie du changement de l'intervention n'est pas déjà « testée » par une expérience spécifique solide, et/ou si les paramètres de sa mise en œuvre sont complexes et volatiles. Ces caractéristiques correspondent au présent projet. L'objectif est de concevoir une sorte de « modèle » d'implication des jeunes dans la prévention de la violence politique, qui réponde aux principes de l'agenda YPS. Même si les paramètres des activités du projet se basent sur une expérience avérée d'Interpeace et d'Indigo CI dans la transformation sociale, le modèle « YPS en pratique » en soi reste à développer. Dans un contexte volatile comme les quartiers d'Abobo et Yopougon et les élections présidentielles de 2020, une adaptation du projet semble potentiellement nécessaire en continu. Au lieu d'avoir une évaluation finale à la fin du projet, un expert en changement social sera engagé comme évaluateur externe tout au long du processus à des moments clés pour faciliter, approfondir et documenter la réflexion et les adaptations réalisées au fur et à mesure. L'évaluation pourrait aussi intégrer la dimension financière quand pertinent, pour le développement du modèle « YPS en pratique ». Le budget disponible pour ce travail d'évaluation évolutive s'élève à près de 17 000 USD. **2)** Le système de suivi-évaluation comporte la **collecte régulière de données de suivi par des collecteurs externes**, rapportant à l'équipe du projet ; et **3)** la tenue de **réunions de suivi, tous les trois mois**, qui permettront notamment d'analyser les données collectées.

Par ailleurs, ce dispositif de S&E est complété par un système de **suivi-évaluation intégré aux activités, mené avec et par les jeunes**. Ce système sera basé sur des indicateurs et outils conçus avec les jeunes leaders (activité (A) 2.1.4). Un système de collecte de données régulier sur les initiatives des jeunes leaders sera mis en place avec/par ces derniers. Cela nourrira les moments de réflexion basés sur les preuves prévues avec les jeunes leaders, tous les quatre mois en moyenne dans chacune des deux communes (A2.1.1). Le budget alloué à ces activités de suivi-évaluation inhérentes aux activités du projet est estimé à 10 000 USD.

Par ailleurs, le budget prévoit un **audit financier indépendant**, pour un coût estimé à 10 000 USD.

e) **La stratégie de sortie** se décline dans plusieurs éléments autour des jeunes leaders. Tout au long du processus de leur engagement, la connexion et le réseautage entre les 35 jeunes leaders sont encouragés et les opportunités sont créées explicitement à ce regard. Cela augmente la probabilité que la plupart des jeunes leaders continuent à former une **communauté de pratique et de «messagers YPS»**, post-projet, pour partager la réflexion et s'encourager à porter l'application de l'approche YPS plus loin. Le fait que des **ponts** soient déjà créés **entre ces jeunes leaders et des acteurs institutionnels et politiques (R3)** pendant le projet ouvre la voie à d'autres possibilités de collaborations par la suite. Le but primaire du projet n'est pas de créer des initiatives de jeunes qui perdurent dans le temps, même si cela pourrait être un effet secondaire souhaitable. Néanmoins, le MEPAS (P2.2) offre l'opportunité aux jeunes d'apprendre la gestion pratique des processus d'appel à projet - leur donnant ainsi les **capacités de mobiliser des financements** à travers ce genre de voies formelles. En revanche, l'emphase du projet est mise sur la mise en pratique de l'agenda « YPS » et des recommandations de l'étude indépendante YPS. Le **Livre blanc** rédigé avec et par les jeunes, sur les résultats du présent processus, constituera à cet égard un **support-clé de capitalisation/transmission des leçons et bonnes pratiques de l'action** menée auprès d'autres jeunes et les acteurs de consolidation de la paix. En impliquant ces acteurs dans le projet dès le début, leur intérêt sera suscité. En outre, Interpeace et Indigo CI appuieront aussi les ministères concernés dans l'intégration des bonnes pratiques « YPS en pratique » dans leurs programmes respectifs, pour que ces pratiques perdurent effectivement au-delà du projet. La publication (notamment en ligne) du Livre blanc (P3.2), ainsi que les campagnes de communication sur les résultats via les médias et les réseaux sociaux (P3.1) assureront l'accessibilité des résultats de la démarche par la suite. Enfin, et essentiel pour l'approche Interpeace, le projet va **renforcer la crédibilité et l'expertise de son partenaire local**, Indigo Côte d'Ivoire, sur les questions « YPS ». Ainsi, Indigo CI restera à disposition des acteurs étatiques et de la société civile en Côte d'Ivoire pour les accompagner dans l'appropriation du modèle développé.

#### IV. Budget du projet

La préparation du budget a été faite en étroite collaboration avec Indigo-Côte d'Ivoire. Le total du **budget alloué au partenaire local représente 62% des coûts totaux**. Son équipe opérationnelle permettra à la fois d'encadrer la recherche prévue dans le Résultat 1 et d'accompagner/renforcer les actions des jeunes d'Abobo et Yopougon dans les Résultats 2 et 3. Les 4 membres du staff terrain seront engagés à 100% sur la durée du projet. Si les objectifs du projet requièrent un encadrement régulier des groupes de jeunes, ce dernier se fera non pas par du personnel supplémentaire, mais des **«mentors communautaires»**, à savoir des **citoyens engagés, (uniquement) défrayés** par le projet. Le Chercheur Audiovisuel travaillera à 20% sur le projet, au regard des besoins limités. Les membres de la **Direction** d'Indigo CI, d'Interpeace en Afrique de l'Ouest et du Programme Côte d'Ivoire (à taux partiels/réduits sur le projet) assureront la **supervision stratégique et/ou tactique** du projet ainsi que les relations extérieures et notamment politiques, en leurs qualités respectives. Le Chargé d'Appui au Programme Côte d'Ivoire d'Interpeace assurera le **suivi et le soutien du projet régulier** avec Indigo CI, conformément aux objectifs d'Interpeace de renforcer les acteurs locaux de consolidation de la paix. Enfin, le

**personnel Administratif, Logistique et Financier** d'Indigo et d'Interpeace (à temps partiel sur le projet) assurera la bonne gestion du projet, le contrôle et le reporting des finances du projet, conformément aux règles et procédures en vigueur. Le budget inclut également les frais relatifs au **suivi et évaluation du projet** (*voir partie III d.*) ainsi que les coûts relatifs à **l'audit financier final du projet**.

La part du budget total consacrée aux **Ressources Humaines d'Interpeace est de 23%**. Cela se justifie d'abord par la faiblesse des dépenses relatives aux autres catégories budgétaires, comme évoqué ci-après ; mais aussi par la nature du travail d'Interpeace et Indigo, requérant à la fois l'expertise technique d'Interpeace ; un accompagnement stratégique et technique du partenaire Indigo CI, comme susmentionné ; mais aussi un appui et accompagnement financier et logistique suffisant, pour répondre aux besoins du projet et aux procédures avec professionnalisme, réactivité et flexibilité à la fois.

**Le coût des activités est relativement limité** au regard de 1) la politique d'Interpeace et Indigo CI consistant à « délivrer plus et le meilleur, aux meilleurs coûts », et 2) cherchant à éviter de monétariser la relation avec nos bénéficiaires (par exemple, les participants ne reçoivent jamais de per diem - sauf exceptions, comme certaines Autorités). En revanche, les initiatives des groupes de jeunes leaders seront éligibles pour bénéficier de **petites subventions**, si recevables, selon les critères préétablis avec les jeunes, afin de soutenir leurs actions et les « former » à la demande et la gestion de subventions. Les **événements de portage politique** prévus à **New York et en Europe** se feront également avec des **moyens réduits a minima**, comptant sur l'habituelle collaboration avec les partenaires d'Interpeace à New York, Bruxelles ou Genève. Ainsi, seul le voyage de l'un des « jeunes leaders » est budgétisé pour ces événements.

Le budget sera **transféré en trois tranches**, avec demande de versement d'une nouvelle tranche après épuisement d'au moins 75% de la tranche précédente, comme justifié dans les rapports au PBF.

#### **Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

#### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);

- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b><i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i></b>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).



## **Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

### **Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

<b>Timeline</b>	<b>Event</b>
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust

Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project<sup>14</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>14</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

## Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes	Avancement au 31 mars
<p><b>Résultat 1:</b></p> <p><b>Les jeunes leaders sont capables de mener eux-mêmes une analyse critique de la participation de la jeunesse à la violence politique et à sa prévention.</b></p> <p>Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <p>Recommandation : 140.36 Adopter une politique nationale de promotion et de protection des droits de l'enfant et des jeunes, UPR 7 Mai 2019</p>		<p><u>Indicateur 1 a</u> Des jeunes leaders témoignent d'une manière concrète concernant le renforcement de leurs capacités en termes d'analyse de la participation de la jeunesse à la violence politique et à sa prévention.</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible: 80% des jeunes leaders s'expriment</p>	<p>Témoignages (video ou écrits) d'au moins 80% des jeunes leaders</p> <p>Rapport narratif / État d'avancement sur une base biannuelle</p>	<p>-A la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, 30% des jeunes leaders s'expriment</p> <p>-A la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre, 80% des jeunes s'expriment</p>	<p>75% selon les équipes suivant les jeunes. De nouveaux témoignages doivent être collectés pour confirmer cette estimation.</p>
		<p><u>Indicateur 1 b</u> Réalisation d'une recherche action participative (RAP) développée et menée par les jeunes du projet mettant en avant des leviers de mobilisation - et de prévention de la participation des jeunes à la violence politique.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1 RAP développée menée par les jeunes du projet</p>	<p>- Rapports d'activité de P1.3/ 1 fois après la réalisation de P1.3</p>	<p>-Après 5 mois, finalisation des Consultations des 200 jeunes menées par les jeunes leaders</p> <p>-Après 5,5 mois, finalisation des ateliers d'analyse systémique des Consultations</p> <p>- Après 6 mois, réalisation de l'atelier de restitution/validation des analyses</p>	<p>La RAP a été faite.</p>
		<p><u>Indicateur 1c</u> Diversité de profil des jeunes leaders et des jeunes consultés par les jeunes leaders (groupes socio-économique divers) et désagrégés par genre)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : au moins 5 types de groupes socio-économiques de jeunes différents avec au moins 30% de filles et au moins 30% de jeunes de moins de 25 ans</p>	<p>- Listes des participants à chaque activité de consultation des jeunes</p>	<p>-A la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, sélection des jeunes leaders en fonction de la diversité de leurs profils</p> <p>-Après le 2<sup>e</sup> trimestre, 200 jeunes consultés représentant la diversité de profils visée</p>	<p>5</p> <p>Parmi les leaders, les mondes socio-économiques en présence sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves et étudiants (initiative YIPE, FACEA),</li> <li>- les tontines (Association de jeunes filles d'Agbekoi),</li> </ul>

					<ul style="list-style-type: none"> <li>- les activistes communautaires (Tchéla Woyé),</li> <li>- les commerçants et artisans (Associations de jeunes de Bocabo, Association de jeunes filles d'Agbekoi),</li> <li>- les jeunes politiques (Association des jeunes unis de Belleville).</li> </ul> <p>45% de femmes, 56% de jeunes de moins de 25ans.</p> <p>Parmi les personnes consultées, les mondes socio-économiques en présence sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les commerçants et artisans,</li> <li>- les étudiants et les élèves,</li> <li>- les activistes communautaires,</li> <li>- les leaders des partis politiques,</li> <li>- le monde de la rue:</li> <li>-- le monde des fumoirs</li> <li>-- le monde des transports</li> </ul> <p>32,6% de femmes, 48,7% de jeunes de moins de 25ans</p>
	<b>Produit 1.1 Cartographie des acteurs et des initiatives de prévention de la violence de jeunes dans</b>	<u>Indicateur 1.1.1</u> : Nombre total d'initiatives cartographiées, dont au moins 30% d'initiatives portées majoritairement par les	- Fichiers de la cartographie des initiatives (par ex.	-Après 1 mois, cartographie de 15 initiatives par commune	53

	<p><b>différents milieux ou « mondes de jeunes</b></p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 1.1.1</p> <p>Identification et documentation des initiatives de jeunes existantes en matière de prévention de la violence dans les différentes zones d'intervention, ciblant différents milieux ou « mondes » de jeunes, et identification des acteurs de consolidation de la paix et de potentiels « mentors » pour ces groupes de jeunes</p>	<p>filles et au moins 30% d'initiatives portées par les jeunes de moins de 25 ans Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : au moins 30 initiatives par commune</p> <p><u>Indicateur 1.1.2</u> : Nombre d'acteurs de consolidation de la paix/décideurs politiques nationaux et internationaux cartographiés</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : au moins 20 acteurs cartographiés</p>	<p>EXCEL) / 1 fois après A1.1.1</p> <p>- Fichiers de la cartographie des acteurs de consolidation de la paix/décideurs politiques (par ex. EXCEL)/ 1 fois après A1.1.1</p>	<p>-Après 2 mois, cartographie de 30 initiatives par communes</p> <p>Après 1 mois, cartographie d'au moins 10 acteurs potentiellement pertinents</p> <p>-Après 3 mois, cartographie d'au moins 20 acteurs potentiellement pertinents</p>		
		<p><u>Indicateur 1.1.3</u> : Nombre de mentors cartographiés pouvant accompagner les initiatives des jeunes dans le cadre du projet</p> <p>Niveau de référence :</p> <p>Cible : au moins 30 mentors cartographiés</p>	<p>- Fichiers de cartographie des mentors (p.ex. EXCEL, WORD)/ 1 fois après A1.1.1</p>	<p>- Après 2 mois, cartographie de au moins 15 personnes ressources/mentors potentiels</p> <p>-Après 3 mois, cartographie d'au moins 30 personnes ressources/mentors potentiels</p>	<p>14 selon une cartographie préliminaire. Cette cartographie pourra être affinée si pertinent pendant la mise en œuvre de la phase d'engagement.</p> <p>38</p>	
		<p><b>Produit 1.2</b></p> <p><b>Sélection de max. 7 initiatives de jeunes en prévention de la violence politiques qui seront renforcées par le projet, issues de différents « mondes » de jeunes (dont 2 à 3 initiatives menées par des filles) et sélection de leurs « mentors » et des acteurs de consolidation de la paix pour le groupe d'appui au projet (GAP)</b></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 1.2.1</p>	<p><u>Indicateur 1.2.1</u> : Nombre d'initiatives sélectionnées et désagrégées par genre, âge et affiliation aux initiatives PBF</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : au moins 2 initiatives menées majoritairement par les filles, au moins 2 initiatives menées par les jeunes de moins de 25 ans et au moins 2 affiliations aux initiatives PBF</p>	<p>- Rapports d'ateliers/ Lors l'atelier de sélection</p>	<p>- A la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, sélection des 7 initiatives</p>	<p>8 initiatives ont finalement été sélectionnées en respectant les critères de diversité. Aujourd'hui, une initiative a décidé d'arrêter le projet car son leader désire transformer son caractère associatif en entreprise professionnelle. Une autre initiative avait un temps lâché le projet mais est revenue récemment et</p>

	Sélection et engagement de max. 7 personnes ressources et aînés sociaux afin de devenir les « mentors » de 7 groupes/initiatives de jeunes et sélection des acteurs de consolidation de la paix pour le Groupe d'appui au projet (GAP)				cherche à rattraper son retard.
	Activité 1.2.2	Indicateur 1.2.2 : Nombre de jeunes identifiés dans chacune des 7 initiatives de prévention de la violence politique  Niveau de référence : 0 Cible : au moins 3 jeunes par initiative (total : jusqu'à 35 jeunes leaders, répartis parmi 7 initiatives)	- Rapports d'ateliers/ Lors l'atelier de sélection	-A la fin du 1 trimestre, sélection de 25 à 35 jeunes leaders	40
	Atelier de sélection participative de max. 7 initiatives des jeunes (identifiées par la cartographie) qui seront renforcées durant le projet, avec les futurs « mentors »	Indicateur 1.2.3 : Nombre de mentors et d'acteurs de consolidation de la paix identifiés (respectivement, pour accompagner les initiatives des jeunes et intégrer le Groupe d'appui au projet - GAP).  Niveau de référence : 0 Cible : 7 mentors, dont au moins 2 femmes et 2 mentors dits 'parrains numériques' avec des compétences et/ou de l'influence par rapport aux réseaux sociaux et au moins 5 acteurs-clés de la consolidation de la paix sélectionnés	Rapports d'ateliers/ Lors l'atelier de sélection	-A la fin du 1 <sup>er</sup> trimestre, sélection de 7 mentors et au moins 5 acteurs-clés pour le GAP	7
	<b>Produit 1.3</b>  <b>Cadre d'analyse des leviers de mobilisation - et de prévention de la participation des jeunes à la violence politique, développé avec et par les jeunes leaders, avec une attention particulière aux différences basées sur le genre</b>  Liste des activités relevant du produit :  Ce produit sera réalisé à travers la conduite d'une Recherche action participative avec et par les jeunes	Indicateur 1.3.1 : Nombre d'outils d'identification/analyse des leviers de mobilisation et de prévention de la participation des jeunes à la violence politique sensibles à la dimension genre  Niveau de référence : 0  Cible : au moins 2 outils	- Document de cadre d'analyse/ A la fin de P1.3	-A la fin du 2 <sup>ème</sup> trimestre, utilisation d'au moins 2 outils d'identification/analyse des leviers	2 Un guide de facilitation de focus group (dialogue) et une matrice de cartographie des acteurs, organisations et intérêts ont été transmis aux jeunes. Ces derniers les utilisent dans leurs mini-projets en cours de mise en œuvre et dans d'autres activités extérieures au projet YPS.
Activité 1.3.1	Indicateur 1.3.2 : Nombre de jeunes leaders témoignant de l'approfondissement de leur compréhension des leviers grâce à un des outils développés	Rapport narratif / État d'avancement sur une base biannuelle	Après 4 mois, 40% de jeunes leaders en témoignent	75% selon les équipes suivant les jeunes. De nouveaux	

	<p><b>(Identification) et formation-préparation</b> de max. 35 jeunes leaders de profils variés (dont 30% de filles), et des 7 mentors pour conduire une Recherche-action participative (RAP) sur la participation des jeunes à la violence politique.</p> <p>Activité 1.3.2</p> <p><b>Consultation participative de plus de 200 jeunes</b> issus des différents milieux ou « mondes » de jeunes (dont 30% de filles), menée par Indigo et (de plus en plus) les max. 35 jeunes leaders, sur la participation des jeunes à la violence politique et notamment sur les discours manipulateurs.</p> <p>Activité 1.3.3</p> <p><b>Atelier d'analyse systémique participative</b> (axé sur le renforcement des capacités) des variables et des leviers de prévention de la mobilisation des jeunes dans la violence politique, en fonction des différents « mondes » de jeunes, avec max. 35 jeunes leaders dont 30% de filles) et les 7 mentors</p> <p>Activité 1.3.4</p> <p><b>Atelier inter-communal de restitution</b> des variables et des leviers de prévention de la mobilisation des jeunes dans la violence politique (axé sur le renforcement des capacités), avec 30 des participants des consultations + les 35 jeunes leaders + 7 mentors</p>	<p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : au moins 80% des jeunes leaders témoignent d'une compréhension approfondie</p>		<p>-Suite à la réalisation des ateliers d'analyse systémique, et de restitution (à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre), 80% de jeunes leaders en témoignent</p>	<p>témoignages doivent être collectés pour confirmer cette estimation.</p>



<p><b>Résultat 2:</b></p> <p><b>Les initiatives des jeunes ciblées en prévention de la violence politique sont plus stratégiques, inclusives, synergiques et impactantes</b></p> <p>Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <p>Recommandation : 140.36 Adopter une politique nationale de promotion et de protection des droits de l'enfant et des jeunes, UPR 7 Mai 2019</p>		<p><u>Indicateur 2 a</u> : Nombre de plans d'action d'amélioration des initiatives des jeunes élaborés par les jeunes leaders et leurs mentors</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible: 7 plans d'action</p>	<p>- Fichiers de plans d'action/ Après A2.1.2 est améliorés sur base régulière tout au long du projet</p>	<p>Après 6<sup>ème</sup> mois, les compétences des jeunes en conception/évaluation de projet sont renforcées. Après 8<sup>ème</sup> mois, finalisation des plans d'action d'amélioration des initiatives des jeunes</p>	8
		<p><u>Indicateur 2 b</u> : Nombre de mondes de jeunes (groupes socio-économiques) différents qui collaborent conjointement dans les actions, désagrégés par genre et âge</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 5 mondes de jeunes (voir indicateur 1c), dont au moins 30% de filles et 30% de jeunes de moins de 25 ans</p>	<p>- Rapports d'activité/ Après les différentes activités de R2</p>	<p>-Vérification de l'inclusivité visée au sein des synergies d'initiative après l'atelier de conception de synergies au 4<sup>ème</sup> trimestre</p> <p>- Vérification de l'inclusivité visée au sein des synergies après la sélection d'initiative par le Comité de gestion et d'accompagnement au 4<sup>ème</sup> trimestre</p> <p>-Vérification de l'inclusivité effectivement intégrée au sein des synergies après la mise en œuvre des actions conjointes à la fin du 6<sup>ème</sup> trimestre</p>	<p>Les initiatives sélectionnées rassemblent déjà les 5 mondes, les 30% de filles et de jeunes des – de 25ans (voir 1c). Parmi les collaborations ayant émergées il y a les jeunes filles d'Agbekoi (Abobo) qui bénéficient de l'aide des femmes de Tchélé Woyé (Yopougon) pour encourager les jeunes filles à jouer un rôle dans la paix et la sécurité. (collaboration d'étudiantes, de commerçantes, de professionnelles des ONG, de femmes d'âge différent et de villes dites politiquement opposées). Une analyse plus fine des collaborations intermonde et des données sur le</p>

					genre et l'âge sera réalisée prochainement.
		<p><u>Indicateur 2.2.3</u> : Témoignage de la valeur ajoutée du travail en synergie entre les différents jeunes au sein de chaque action, et en particulier entre garçons et filles, et de son impact sur la contribution à la paix</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : au moins 3 témoignages par action</p>	- Rapport narratif/État d'avancement sur une base biannuelle	<p>-Jusqu'au 5<sup>ème</sup> trimestre, au moins 1 témoignage par action conjointe.</p> <p>-Jusqu'au 6<sup>ème</sup> trimestre, au moins 2 autres témoignages par action.</p>	Pour le moment, 4 témoignages de la part de l'Association des jeunes filles d'Agbekoi, de Tchélé Woyé, de YIPE et de la Jeunesse Unie de Doukouré.
	<p><b>Produit 2.1</b></p> <p><b>Les capacités des jeunes leaders sont renforcées (de manière participative) en matière de conception, leadership (responsabilisation), mise en œuvre et (auto-)évaluation d'initiatives de prévention de la violence politique.</b></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 2.1.1</p> <p>6 Ateliers de renforcement pratique des capacités des 35 jeunes leaders d'initiatives de prévention de la violence <b>politique</b> en évaluation de projets</p> <p>Activité 2.1.2</p> <p>Elaboration d'objectifs et plans d'amélioration des initiatives des max. 35 jeunes leaders, par les jeunes et avec leurs mentors</p> <p>Activité 2.1.3</p> <p>Au moins 12 séances de coaching-mentorship (chaque</p>	<p><u>Indicateur 2.1.1</u> : Nombre d'ateliers de renforcement de capacités en évaluation avec un résultat concret</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 6 ateliers</p>	- Rapports d'ateliers/Après chaque atelier	<p>-A la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre, au moins 2 ateliers réalisés</p> <p>-A la fin du 5<sup>ème</sup> trimestre, au moins 4 ateliers au total réalisés</p> <p>-A la fin 6<sup>ème</sup> trimestre, 6 ateliers au total réalisés</p>	4
		<p><u>Indicateur 2.1.2</u> : Témoignage des jeunes leaders y compris des filles et des jeunes femmes, sur leurs capacités renforcées en fonction de leurs besoins suite aux séances de coaching</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : Au moins 80% de jeunes témoignent d'un renforcement de leurs capacités, dont 80% des filles et jeunes femmes</p>	- Rapport narratif/État d'avancement sur une base biannuelle	<p>-A la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre, au moins 40% de jeunes témoignent</p> <p>-A la fin du 6<sup>ème</sup> trimestre, 80% de jeunes témoignent</p>	70% selon les équipes suivant les jeunes. De nouveaux témoignages doivent être collectés pour confirmer cette estimation.
		<p><u>Indicateur 2.1.3</u> : Nombre de dispositifs de suivi et d'évaluation de leurs initiatives et de leur impact mis en place par les jeunes eux-mêmes</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 7 dispositifs de suivi et d'évaluation</p>	- Documents de dispositifs de suivi et d'évaluation/Après 2.1.4 et susceptible d'être ajusté durant le projet, en cas de besoin	- D'ici à la fin 3 <sup>ème</sup> trimestre, 7 dispositifs mis en place	7

	<p>groupe de jeunes leaders/mentor respectif, soit 84 séances au total)</p> <p>Activité 2.1.4</p> <p>Atelier de mise en place d'un dispositif de suivi des initiatives des jeunes leaders et de leur impact avec et par les jeunes</p> <p>Activité 2.1.5</p> <p>« Peer-to-peer » renforcement des capacités conjoint des jeunes leaders des deux communes</p> <p>Activité 2.1.6</p> <p>1 Atelier intercommunal de partage d'expérience et bonnes pratiques entre les 7 groupes de jeunes leaders porteurs d'initiatives</p>				
	<p><b>Produit 2.2</b></p> <p><b>Mécanisme Participatif-pilote de Soutien technique et financier (MEPAS) aux initiatives des jeunes leaders ciblés menées en synergie.</b></p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>Activité 2.2.1</p> <p>Atelier de conception d'actions complémentaires/ en synergie entre initiatives de jeunes en vue de sélectionner les initiatives en A2.2.4</p> <p>Activité 2.2.2</p> <p>1 Atelier de renforcement des capacités des groupes de jeunes leaders en gestion</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : Fonctionnement régulier du comité de gestion et d'accompagnement, de sa mise en place jusqu'à la fin des activités du mécanisme,</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : au moins 1 réunion du comité stratégique et d'accompagnement par mois</p>	<p>- Rapports de réunion/Sur base régulière après chaque réunion du comité</p>	<p>-En 4<sup>ème</sup> trimestre, au moins 3 réunions</p> <p>-En 5<sup>ème</sup> trimestre, au moins 6 autres réunions</p> <p>-En 6<sup>ème</sup> trimestre, au moins 9 autres réunions</p>	<p>1 comité divisé en deux organes : Le MEPAS soutien technique, personnel et financier et le MEPAS communication</p>
	<p>Indicateur 2.2.2 : Nombre d'initiatives des jeunes subventionnées et accompagnées par le comité de gestion et d'accompagnement désagrégées par genre et âge</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Maximum 9 initiatives soutenues, dont maximum 2 initiatives externes, et dont au moins 2 initiatives menées par des filles, et dont au moins 2 initiatives portées par les jeunes de moins de 25 ans</p>	<p>- Rapport narratif/État d'avancement sur une base biannuelle</p>	<p>-En 4<sup>ème</sup> trimestre, 14 initiatives potentielles identifiées</p> <p>- Au début du 5<sup>ème</sup> trimestre, 9 initiatives effectivement sélectionnées (tenant compte des quotas basés sur le genre et l'âge), appuyées techniquement et, si validées, financièrement.</p>	<p>7 pour le moment</p>	

	financière, en (octroi et demande) d'appui budgétaire et en reporting financier et narratif			-Au 6 <sup>ème</sup> trimestre, accomplissement réussi des 9 initiatives appuyées.	
	<p>Activité 2.2.3</p> <p>Mise en place d'un Comité de gestion et d'accompagnement du Mécanisme Participatif-pilote de Soutien technique et financier (MEPAS) aux initiatives des jeunes</p> <p>Activité 2.2.4</p> <p>Demandes, octroi, gestion et accompagnement de subventions pour les initiatives sélectionnés par le Comité de gestion et d'accompagnement avec pour objectif la création de synergie entre les différentes initiatives en max. 3 actions conjointes, notamment avec un focus sur la mise en relation entre les garçons et les filles</p>	<p><u>Indicateur 2.2.3</u> : Nombre total d'actions conjointes entre les (maximum 9) initiatives appuyées, avec la participation des filles et jeunes femmes et des jeunes de moins de 25 ans</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : au moins 1 et au plus 3 actions réalisées en synergie, avec au moins 30% de filles et 30% de jeunes de moins de 25 ans qui y participent</p>	- Rapport narratif/État d'avancement sur une base biannuelle	<p>- Identification du nombre d'actions conjointes potentiellement visées après l'atelier de conception de synergies au 4<sup>ème</sup> trimestre</p> <p>- Vérification du nombre d'actions conjointes identifiées après la sélection des initiatives soutenues par le comité au début du 5<sup>ème</sup> trimestre.</p> <p>-Vérification du nombre d'actions conjointes effectivement mises en oeuvre à la fin du 6<sup>ème</sup> trimestre</p>	<p>2</p> <p>Collaboration entre l'initiative de Bocabo et celle de Belleville pour adresser le conflit intergénérationnel dans leurs quartiers.</p> <p>Collaboration entre l'association des jeunes filles d'Agbekoi (Abobo) et l'organisation Tchélé Woyé (Yopougon) dans la promotion de l'engagement des jeunes filles dans la paix et la sécurité.</p>
<p><b>Résultat 3:</b></p> <p><b>Les jeunes leaders et les décideurs politiques nationaux et internationaux savent mieux comment optimiser l'implication de la jeunesse ainsi que leur collaboration sur les questions « Jeunes, paix et sécurité (YPS) ».</b></p> <p>Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p>		<p><u>Indicateur 3 a</u> : Témoignages des membres du Groupe d'appui au projet sur l'approfondissement de leurs connaissances par rapport à la pertinence et aux modes de collaboration avec/implication des jeunes dans le cadre de leurs initiatives (YPS)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Au moins 5 témoignages des institutions/ structures différentes</p>	- Rapport narratif/État d'avancement sur une base biannuelle	<p>-Jusqu'au 5<sup>ème</sup> trimestre, au moins 2 témoignages</p> <p>-Jusqu'au 6<sup>ème</sup> trimestre, au moins 3 autres témoignages</p>	0
		<p><u>Indicateur 3 b</u> : Stratégie d'engagement des acteurs nationaux et internationaux élaborée par les jeunes leaders afin d'optimiser l'implication de la jeunesse en général et en particulier sur les questions YPS.</p> <p>Niveau de référence : 0</p>	- Document de stratégie produit au 3 <sup>ème</sup> trimestre et mis à jour sur base trimestrielle	<p>-Au 3<sup>ème</sup> trimestre, préparation de la stratégie en atelier</p> <p>-Au 4<sup>ème</sup> trimestre, mise à jour de la stratégie en fonction</p>	0

<p>Recommandation : 140.36 Adopter une politique nationale de promotion et de protection des droits de l'enfant et des jeunes, UPR 7 Mai 2019</p>		<p>Cible : 1 Stratégie</p>		<p>des interactions avec les acteurs-clé de consolidation de la paix</p> <p>- Au 5<sup>ème</sup> trimestre, mise à jour de la stratégie en fonction des interactions avec les acteurs de consolidation de la paix</p> <p>-Au 6<sup>ème</sup> trimestre, mise à jour de la stratégie en fonction des interactions avec les acteurs de consolidation de la paix</p>	<p>étaient d'abord concentrés sur la RAP, puis le renforcement de leurs capacités en gestion de projet, puis sur la mise en œuvre de leurs actions communautaires. La stratégie d'engagement sera finalisée prochainement.</p>
		<p>Indicateur 3c : Cas d'implication des jeunes leaders ciblés par les décideurs politiques nationaux et internationaux dans leurs initiatives relatives aux questions de YPS</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : au moins 3 cas</p>	<p>- Rapport narratif/État d'avancement sur une base biannuelle</p>	<p>-Jusqu'au 5<sup>ème</sup> trimestre, au moins 1 cas</p> <p>-Jusqu'à la fin du projet, au moins 3 cas au total.</p>	<p>1 cas</p> <p>L'association YIPE a collaboré avec UNICEF pour le projet Le Bon Son, relatif au combat contre les fausses nouvelles.</p>
	<p>Produit 3.1</p> <p>Campagne de communication sur les résultats des initiatives des jeunes par l'usage de la vidéo et de la photo participatives</p> <p>Liste des activités qui appartiennent au produit:</p> <p>Activité 3.1.1</p> <p>Réalisation, par les jeunes, de capsules vidéos et photos sur leurs initiatives et impacts en</p>	<p>Indicateur 3.1.1 : Renforcement des capacités des jeunes leaders en matière de techniques participatives audio-visuelles de communication</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : au moins 70% des jeunes leaders sont capables de réaliser des capsules vidéo ou photo pour diffusion sur les réseaux sociaux</p>	<p>- Produits audiovisuels/ Sur base régulière durant tout le projet</p>	<p>-Jusqu'au 3<sup>ème</sup> trimestre, 30% de jeunes</p> <p>-Jusqu'au 4<sup>ème</sup> trimestre, 70% de jeunes</p>	<p>50% selon les équipes suivant les jeunes. Le suivi des posts sur les réseaux sociaux est en cours.</p>
	<p>Indicateur 3.1.2 : Nombre de communications et de publications portant sur les initiatives de prévention de la violence politique des jeunes avec appui d'Interpeace et Indigo Côte d'Ivoire</p>	<p>- Rapport d'activité/3 fois par mois à partir du 3<sup>ème</sup> mois</p>	<p>-A la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre, au moins 10 publications par initiative</p>	<p>Les jeunes leaders n'ont véritablement commencé à poster régulièrement sur</p>	

	<p>matière de prévention de la violence politique.</p> <p>Activité 3.1.2</p> <p>Diffusion sur les réseaux sociaux des supports audiovisuels documentant les initiatives menées par les jeunes et les impacts obtenus</p> <p>Activité 3.1.3</p> <p>Participation d'au moins 7 jeunes acteurs du projet à des émissions des media classiques (au moins 3 émissions radio ou télé, avec des groupes de jeunes issus de différents « mondes »).</p>	<p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : au moins deux publications (audio)visuelles et/ou écrites sur réseaux sociaux par mois et par initiative, à partir du 3ème trimestre du projet</p>		<p>-A la fin du 5<sup>ème</sup> trimestre, au moins 12 autres publications</p> <p>-A la fin du 6<sup>ème</sup> trimestre, au moins 12 autres publications</p>	<p>les réseaux sociaux qu'avec le début de leurs action communautaire. De plus, toutes les initiatives n'ont pas le même niveau de connaissance, d'habitude et d'agilité pour poster régulièrement sur les réseaux sociaux des publications claires et impactantes. Le suivi de leur communication est en cours.</p>
		<p>Indicateur 3.1.3 : Nombre de personnes touchées, via les réseaux sociaux, par les jeunes leaders concernant la participation de la jeunesse à la prévention de la violence politique.</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 500.000 personnes touchées</p>	<p>- Rapport narratif/État d'avancement sur une base biannuelle</p>	<p>-Jusqu'au 4<sup>ème</sup> trimestre, 150.000 personnes touchées</p> <p>-Jusqu'au 5<sup>ème</sup> trimestre, 300.000 personnes touchées</p> <p>-Jusqu'au 6<sup>ème</sup> trimestre, 500.000 personnes touchées</p>	<p>Le suivi de l'audit est en cours.</p>
	<p><b>Produit 3.2</b></p> <p><b>« Livre blanc » sur « YPS en pratique » ou les contributions menées par les jeunes leaders en matière de prévention de la violence politique selon les jeunes : analyses, bonnes pratiques, différences basées sur le genre et recommandations, rédigé avec les jeunes</b></p> <p>Liste des activités relevant du produit:</p>	<p><u>Indicateur 3.2.1</u> Nombre de modules et d'indicateurs généraux sur la participation des jeunes à la prévention de la violence politique.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1 Livre blanc, comprenant au moins 3 parties ou modules et 5 indicateurs généraux</p>	<p>- Document du Livre blanc produit dans le dernier trimestre du projet</p>	<p>-Atelier de préparation du contenu du Livre blanc avant la fin du 5<sup>e</sup> trimestre.</p> <p>- Rédaction du Livre blanc au début du 6<sup>e</sup> trimestre</p>	<p>0</p>
		<p><u>Indicateur 3.2.2</u> : Dissémination d'exemplaires du Livre blanc</p> <p>Niveau de référence : 0</p>	<p>- Rapport narratif/État d'avancement sur une base biannuelle</p>	<p>- Publication du Livre blanc au milieu du 6<sup>ème</sup> trimestre.</p>	<p>0</p>

	<p>Activité 3.2.1 Atelier d'analyse-bilan-préparation du contenu du « Livre blanc » conjointes avec les 35 jeunes leaders, dont 30% de filles au moins, avec les mentors</p> <p>Activité 3.2.2 Rédaction participative du Livre blanc par l'équipe d'Indigo et 7 jeunes (1/groupe), dont 30% de filles au moins</p> <p>Activité 3.2.3 Publication du Livre blanc (200 exemplaires x 15 pages)</p>	<p>Cible : Dissémination de 200 exemplaires aux décideurs politiques nationales et internationales</p> <p><u>Indicateur 3.2.3</u> : Nombre de jeunes leaders ayant directement participé à la rédaction et à la finalisation du « Livre blanc »</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Au moins 70% des jeunes</p>		<p>-Jusqu'à la fin du 6<sup>ème</sup> trimestre, dissémination de 200 exemplaires</p> <p>-Durant le 6<sup>ème</sup> trimestre, au moins 30% des jeunes participent à la rédaction du Livre blanc.</p> <p>-Durant le 6<sup>ème</sup> trimestre, au moins 40% d'autres jeunes participent à la finalisation du Livre blanc.</p>	0
	<p><b>Produit 3.3</b></p> <p><b>Engagement des acteurs de consolidation de la paix sur le leadership des jeunes dans la prévention de la violence politique, avec les jeunes et notamment les filles, en vue de promouvoir le développement d'une coalition pour les « Jeunes, la paix et la sécurité » (YPS) en Côte d'Ivoire.</b></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>Activité 3.3.1</p> <p>1 atelier de préparation de la stratégie d'engagement des acteurs nationaux ou internationaux de consolidation de la paix avec les jeunes ciblés</p> <p>Activité 3.3.2</p>	<p><u>Indicateur 3.3.1</u> : Fonctionnement régulier d'un Groupe d'appui au projet (GAP) composé des acteurs-clés de consolidation de la paix et acteurs politiques nationaux cartographiés en R.1</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Dès le 1<sup>er</sup> trimestre du projet, au moins 1 réunion tous les semestres entre le GAP, Interpeace/Indigo et les jeunes leaders sur le partage d'expérience et l'orientation du projet</p> <p><u>Indicateur 3.3.2</u> : Nombre d'actions d'engagement des acteurs de consolidation de la paix (au-delà du GAP) à travers le projet</p> <p>Niveau de référence : 0%</p>	<p>- Rapports de réunion/Sur base régulière pendant tout le projet après chaque réunion avec le GAP</p> <p>- Rapport narratif/État d'avancement sur une base biannuelle</p>	<p>-Jusqu'au 4<sup>ème</sup> trimestre, tenue d'au moins 2 réunions</p> <p>-Jusqu'à la fin du projet, tenue d'au moins 3 réunions au total.</p> <p>-Jusqu'à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre, réalisation d'au moins 4 actions d'engagement</p> <p>-Jusqu'à la fin du projet, au moins 7</p>	<p>0</p> <p>Suite à une réflexion interne, et après approbation du PBF, il a été décidé de remplacer le Groupe d'Appui au Projet par des engagements bilatéraux d'acteurs clés (municipaux, ministériels, PTF). La constitution d'un GAP nous paraissait moins efficace.</p> <p>Pour le moment une rencontre avec le ministère de la jeunesse pour présenter le projet et trouver</p>

	<p>Actions d'engagement des acteurs nationaux ou internationaux de consolidation de la paix sur les résultats des analyses et initiatives des jeunes, avec les jeunes (ainsi que d'autres actions à déterminer avec les jeunes. (Cf Activité 3.3.1).</p> <p>Activité 3.3.3</p> <p>3 Evènements publics médiatisés de présentation du Livre Blanc sur « YPS en pratique » à Abidjan, à New York et en Europe (Bruxelles ou Genève).</p>	<p>Cible : Tout au long du projet, au moins 1 table ronde, 5 réunions bilatérales et, en fin de projet, une campagne de diffusion email ou sur les réseaux sociaux du Livre Blanc sur « YPS en pratique » touchant au moins 500 personnes</p>		<p>actions d'engagement réalisées</p>	<p>des synergies d'action.</p>
		<p>Indicateur 3.3.3 : Nombre d'activités (réunions ou autre) promouvant le développement d'une coalition entre jeunes et décideurs politiques</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 2 activités</p>	<p>- Rapports d'activité/ Après chaque activité-</p>	<p>-Jusqu'au 5<sup>ème</sup> trimestre, au moins une activité réalisée</p> <p>-Jusqu'à la fin du projet, au moins 2 activités réalisées (au total)</p>	<p>0</p>



### Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		Il s'agit d'Indigo Côte d'Ivoire
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.	X		Voir ci-joint (trois Termes de Référence)
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	X		<p>Le projet a été discuté et est soutenu par le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique (<i>voir Compte rendu de la réunion du Cabinet ministériel du 16 septembre 2019, page 6</i>).</p> <p>Concernant les communautés locales, le personnel de notre partenaire Indigo CI issu des deux communes ciblées et y travaillant sur le terrain depuis 2014, a participé à la conception du présent projet.</p> <p>Les communautés spécifiquement ciblées par le projet doivent encore être choisies au sein de ces deux communes urbaines, extrêmement vastes mais déjà bien connues des deux organisations. Elles seront</p>

			présélectionnées une fois le projet validé par le PBF puis confirmées durant les premiers mois du projet, au plus tard à l'issue de l'étape de la cartographie des initiatives des jeunes en prévention de la violence politique.
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	X		Voir produc.
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	X		Voir produc.
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	X		Le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique soutient le projet et compte présider ou co-présider le Groupe d'Appui au Projet (sorte de comité de pilotage).
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	x		Memorandum of Understanding between Interpeace and Indigo Côte d'Ivoire
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	

#### **Annexe D : Budget**

*Voir pièce jointe.*